



Dans le cadre de l'organisation de la **prévention et riposte contre la COVID-19**, le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) a remis un **chèque symbolique d'une valeur d'un (1) million de F CFA** au Président de l'Association des Médecins Libéraux du Mali (AMLM), en marge de la rencontre de la concertation des acteurs de la santé, le samedi 04 Avril 2020.

Une formation des formateurs du secteur libéral pour le dépistage et la prise en charge clinique des cas suspects est en cours de validation.

Agir ensemble pour construire durablement !